

Sommaire :

- Editorial
- Les services de l'élevage
- Les controverses en élevage
- Savoir les appréhender
- L'interface de la Route
- Pour aller plus loin
- Conclusion

Editorial : dans une société qui veut comprendre il faut expliquer et être transparent.

« Do quoué ? do attentes sociétales ? Mé qui qu'el voulont savouèr les citadins ? Déjà que la nourriture est pas chère et abondante. Il z'ont qu'à y venir besogner dans nos fermes, c'est un métier dur ! Ils se rendent pas compte. Après la guerre on mangeait pas tous les jours à not faim ». Ça c'est Louis, le grand-père de mon voisin : le bon sens paysan. De là démarre l'idée du thème de ce nouveau numéro de Capr'infos sur les fameuses « attentes sociétales » !

Quoi qu'en pense grand-père, la France a changé. La part des actifs agricoles a fortement diminué au fil des ans, passant de 31 % en 1950 à 2,5 % en 2020. Le nombre de fermes est passé de 2,28 millions à 390 000, et celles qui sont restées se sont bien agrandies. L'élevage a connu au cours du siècle dernier des évolutions structurelles et fonctionnelles importantes : le cheptel s'est concentré dans des bassins de production ; les élevages se sont développés, spécialisés et mécanisés.

Cette évolution a forcément généré une distanciation entre le monde paysan et le reste de la société, ruraux compris. Depuis quelques décennies, on voit progresser les sujets sur l'environnement, le sanitaire, le bien-être animal ou les conditions d'élevages. Sur son site internet, l'ANICAP détaille son plan de filière rédigé à la suite des Etats Généraux de l'Alimentation (EGA) de 2017. La filière s'est notamment fixée des objectifs de prise en compte de ces attentes sociétales tant sur le plan de la préservation de l'environnement, que sur celui de l'amélioration continue de la qualité sanitaire des produits et du bien-être animal, en s'appuyant sur le Référentiel de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) (Cf. détail sur <https://anicap.org/actions/plan-de-la-filiere-caprine-francaise-2018-2022>).



Pour les citoyens, le bien-être animal semble se résumer à l'accès au pâturage des animaux et à l'absence de douleur des animaux. Alors discutons-en ! Finalement, « et si les attentes sociétales étaient une chance pour les éleveurs ? » s'interroge Véronique PARDO, anthropologue et responsable de l'Observatoire CNIEL des Habitudes Alimentaires (ou Ocha). Pour elle, « les attentes sociétales sont plus des questions que des accusations » ; question de sensibilité donc. A nous éleveurs de nous en convaincre pour mieux communiquer sans peurs avec des consommateurs qui ne demandent qu'à être convaincus. Ce nouveau numéro de Capr'Infos propose de partager un état des lieux des attentes de la société sous forme de différentes enquêtes. Il doit déjà nous permettre d'en discuter entre nous et d'affûter nos explications sur nos pratiques voire les faire évoluer si nécessaire. Mais n'oublions jamais d'exprimer la nécessité de penser également au bien-être de l'éleveur !

Bonne lecture à tous !
Cyril BALLAND



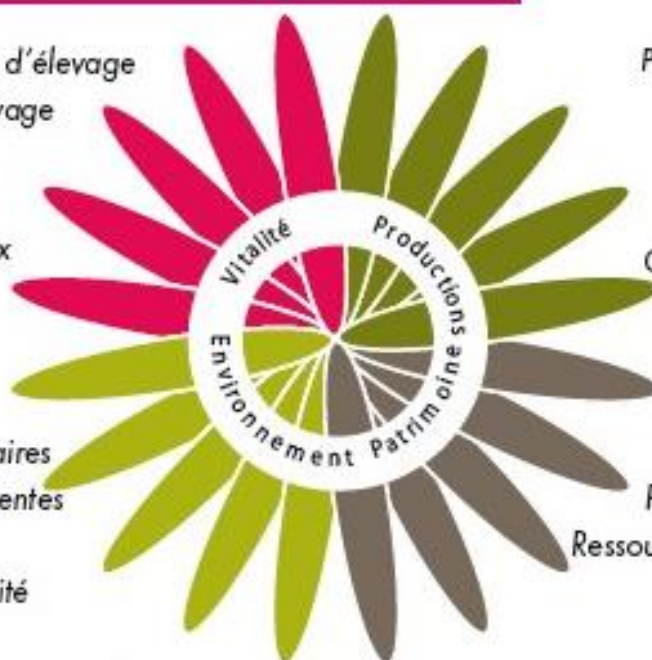
I – Pour commencer, rappelons l'importance des services rendus par l'élevage

Selon l'INRA, on distingue quatre catégories de services rendus par l'élevage qui structurent un faisceau de services, dont chaque pétale de la figure ci-contre représente un service mesurable à l'aide d'indicateurs (cf. figure ci-dessous). Si la contribution de l'élevage à la production de biens alimentaires est reconnue, l'élevage est également un acteur essentiel des territoires ruraux au sein desquels il contribue à l'entretien et au maintien des paysages, à l'emploi et à la vie rurale. L'élevage français contribue à la souveraineté alimentaire de notre pays qui tend ces dernières années à diminuer. Ces multiples bénéfices de l'élevage méritent d'être mieux reconnus.

DIVERSITÉ DE SERVICES RENDUS PAR L'ÉLEVAGE

Emploi dans les exploitations d'élevage
Emploi dans les filières d'élevage
Emploi dans les industries liées à l'élevage
Contribution de l'élevage aux emplois
Qualité des emplois

Maintien de prairies temporaires
Maintien de prairies permanentes
Haute valeur naturelle
Conservation de la biodiversité
Qualité de l'eau



Production de viande bovine
Production de viande de monogastrique
Production d'œufs
Production de lait
Contribution à la production animale française

Identité des terroirs
Patrimoine gastronomique
Ressources génétiques animales
Agrotourisme
Paysages patrimoniaux

Sources : Groupement d'intérêt scientifique « Élevage demain », INRA, 2014.

Le consommateur apparaît paradoxal : il veut de beaux paysages, des haies, de la biodiversité, mais dans le même temps, il consomme de moins en moins de viande, voire plus du tout, et surtout il met l'avenir des éleveurs en question en les faisant parfois douter de leurs pratiques. Dans de nombreux terroirs, ce sont les pratiques d'élevage qui façonnent le paysage. Sans animaux, ces mêmes paysages se refermeront et se sont déjà refermés dans certains endroits. Les médias et les consommateurs doivent se rapprocher et accompagner les éleveurs français passionnés par leurs métiers qui peinent à transmettre leurs fermes. Sinon, c'est un peu comme couper la branche sur laquelle ils sont assis, celle des paysages entretenus et des produits de qualité.

De notre côté, à nous éleveurs et acteurs du monde rural de trouver le chemin du dialogue qui permette une exigence légitime et supportable des consommateurs sur la qualité de l'alimentation, et d'autre part, notre implication d'éleveurs sur la transparence, la pédagogie et l'ouverture. Nous devons continuer à communiquer davantage et mieux expliquer ce que sont nos pratiques. Montrer que notre façon de travailler n'est pas du tout déconnectée de la demande de la majorité des consommateurs, c'est un enjeu. A nous de communiquer dans ce sens, positivement, en ouvrant nos fermes au public. Le rôle de l'association de la Route des Fromages de Chèvre de Nouvelle-Aquitaine présenté dans ce numéro est au cœur de cette ambition. Et beaucoup d'autres moyens de communication sont également mobilisables.



II – Repérage de controverses sur l'élevage et évolution de l'alimentation des Français

L'élevage est au cœur des controverses, même l'élevage de chèvres. Nous le découvrons tous les mois dans la presse et sur internet. Et encore très récemment. Nous ne devons pas fermer les yeux sur cette réalité, mais au contraire y contribuer en dialoguant pour défendre et argumenter la place légitime de l'élevage dans notre société.

Pour identifier les acteurs de la controverse, nous distinguons :

- **Le monde agricole** : éleveurs, syndicats, interprofessions, acteurs de la R&D.



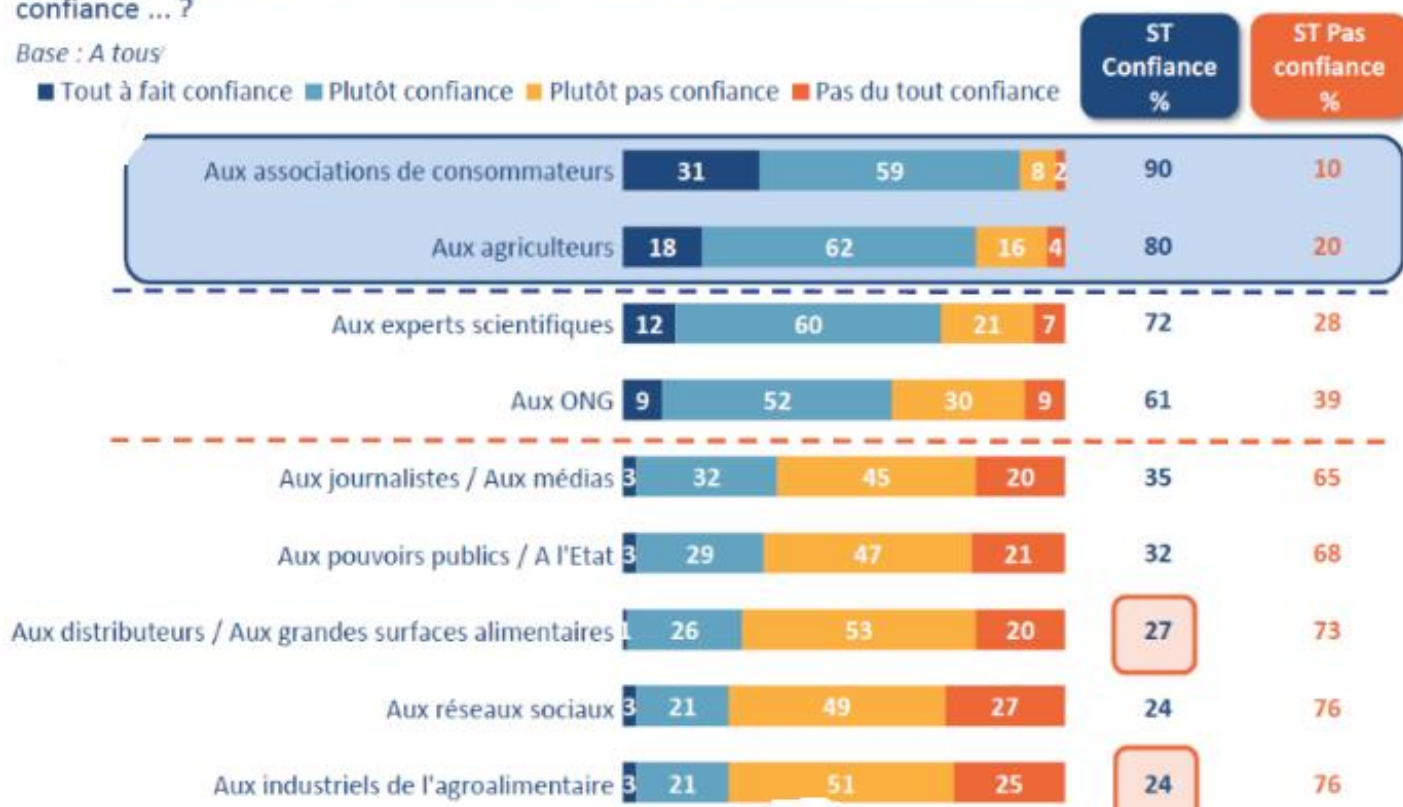
- **Le monde associatif** (des ONG), que ce soit des Welfaristes (Welfarm, OABA, Compassion in world farming) ou abolitionnistes (L214, PETA) ou encore environnementalistes (France nature environnement, Greenpeace, Formation pour la nature et l'homme, etc.). Aujourd'hui, les ONG les plus influentes de la protection animale sont entrées dans le processus de concertation avec les filières (par exemple Welfarm avec l'ANICAP).

Quand nous interrogeons les consommateurs « s'ils connaissent la façon dont les animaux d'élevage sont élevés en France », 57 % d'entre eux déclarent mal la connaître. Par ailleurs, les 2/3 d'entre eux se disent intéressés par les reportages sur l'élevage (source : sondage IFOP sur internet auprès de 2000 citoyens et traitement par Idèle). A nous donc d'argumenter et convaincre ! Quant à la confiance qu'ils accordent aux agriculteurs, elle reste encore élevée, bien plus que celle dans les distributeurs, l'agro-industrie ou les Pouvoirs publics.

Pour vous donner des informations sur la qualité des produits alimentaires, faites-vous confiance ou pas confiance ... ?

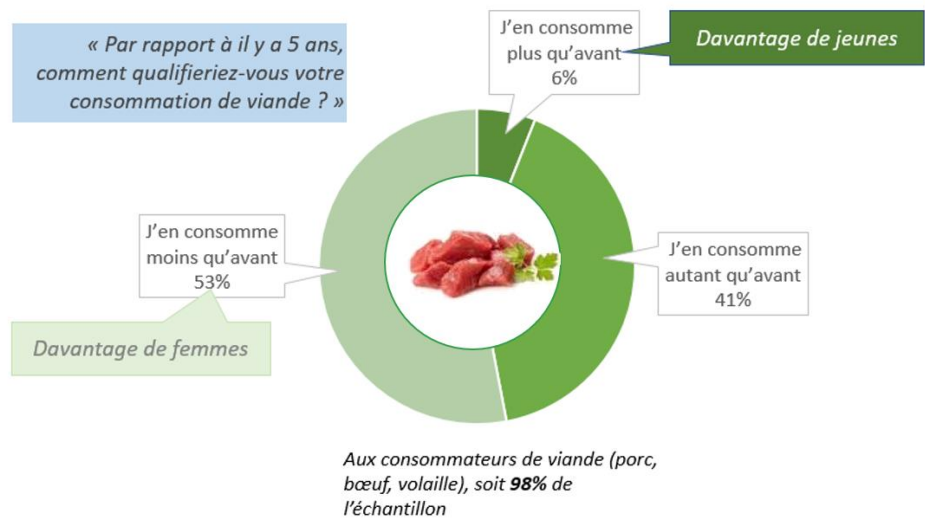
Base : A tous

■ Tout à fait confiance ■ Plutôt confiance ■ Plutôt pas confiance ■ Pas du tout confiance

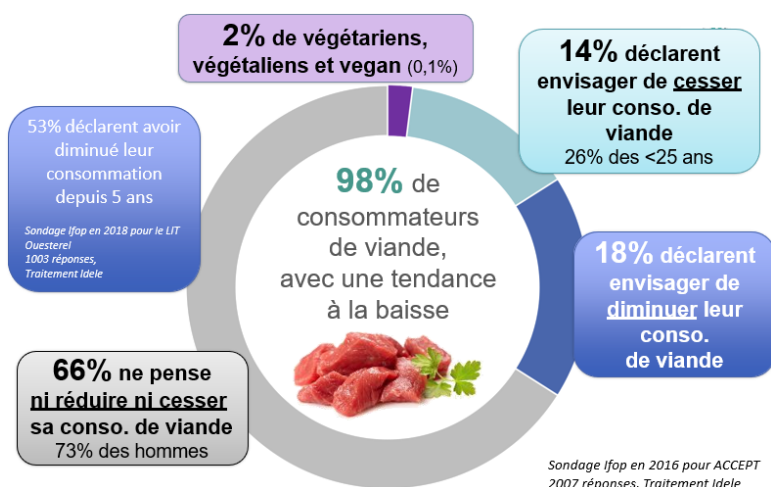


Concernant la consommation de viande, la moitié des consommateurs déclare l'avoir diminuée dans les cinq dernières années :

Nous voyons que ces controverses mettent aujourd'hui en confrontation une partie des citoyens et le monde de l'élevage. L'objectif est donc pour nous de **réduire les incertitudes qui peuvent exister dans l'esprit des consommateurs**. Stratégiquement, l'enjeu que nous avons est donc de rallier à notre cause le grand public qui



Source Sondage IFOP pour LIT Ouestere! –auprès de 1000 Citoyens. 11/2018 Traitement Idele.



juge par son acte d'achat et aussi son vote. Réduire les incertitudes et les questionnements nécessite aussi de contrôler notre image, en particulier en étant dans la transparence, pour gagner et garder la confiance du plus grand nombre. Ce processus nécessite obligatoirement une remise en question permanente ; elle doit être naturelle, inscrite dans nos pratiques et notre fonctionnement. La confiance se mérite. A nous de l'entretenir. La construction de nouveaux consensus sociaux entre les éleveurs et « certaines ONG » se fait forcément sur le temps long (Nb, nous disons « certaines ONG » car il semble relativement illusoire de discuter avec les abolitionnistes).

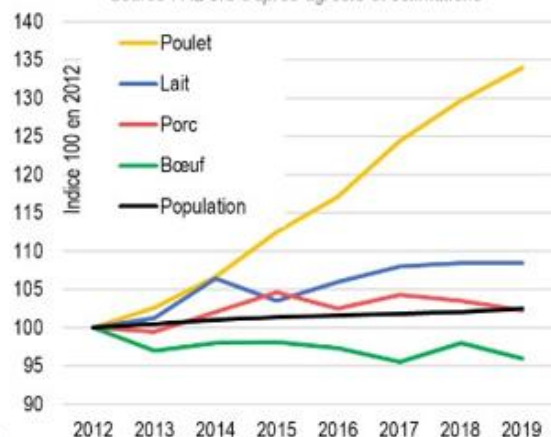
Le renforcement de ces préoccupations du grand public à l'égard de l'élevage est une tendance de fond, que ce soit dans le rapport des consommateurs à l'alimentation, à la nature ou aux animaux. Cela peut se comprendre par le fait que l'élevage est central et met en relation trois piliers de la vie que sont « l'animal, l'humain et l'environnement ». Ces débats induisent des évolutions, que ce soit de normes réglementaires, professionnelles et alimentaires. Ces changements vont de toute évidence se poursuivre.

Les tendances de consommation de produits animaux en France montrent :

- pas d'érosion nette jusqu'à présent (en bilan de consommation) mais une érosion des consommations individuelles de viande rouge.
- les jeunes consomment autant de produits carnés, mais plus de produits transformés.
- les CSP+ à moins mais mieux.
- les CSP- à autant mais pas cher.
- Tendanciellement, la consommation française de produits animaux devrait probablement continuer de se réduire. On observe déjà une végétalisation de l'alimentation, notamment dans la RHD.

Consommation Indigène Brute en France

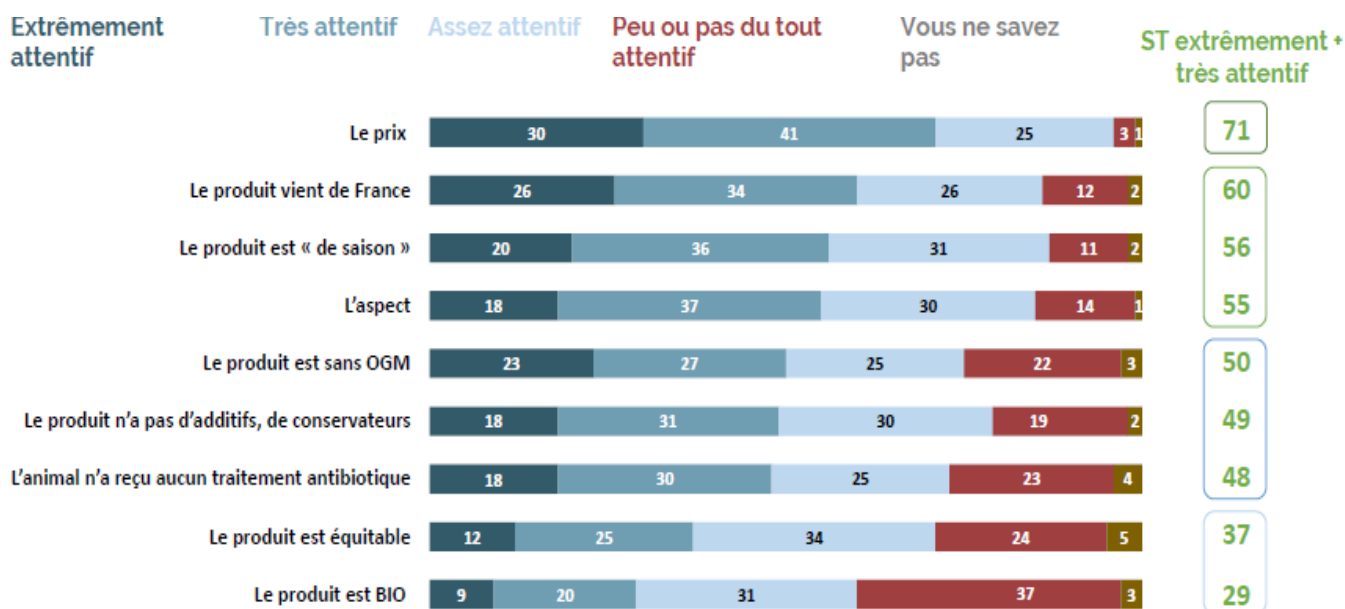
Source : ABCIS d'après agreste et estimations



Plus globalement, l'Institut de l'Elevage distingue 5 profils de consommateurs/100 vis-à-vis de l'élevage : 2 abolitionnistes, 3 sans avis, 10 compétiteurs, 24 alternatifs, 51 progressistes (et 10 non classés).

Les régimes stricts (végétarisme) ou très stricts (végétalisme) restent marginaux. La tendance qui s'inscrit dans le long terme est le *Flexitarisme* qui n'impose pas d'exclusion alimentaire (l'idée est d'aller, à son niveau et à son rythme, vers une alimentation plus « durable » en augmentant les sources de protéines végétales dans ses menus et en diminuant certaines sources de protéines animales comme la viande et le poisson. Être flexitarien, c'est diversifier davantage son alimentation et consommer tous les groupes d'aliments, mais dans des proportions différentes. Ce sont seulement les fréquences de consommation et les quantités qui vont varier.

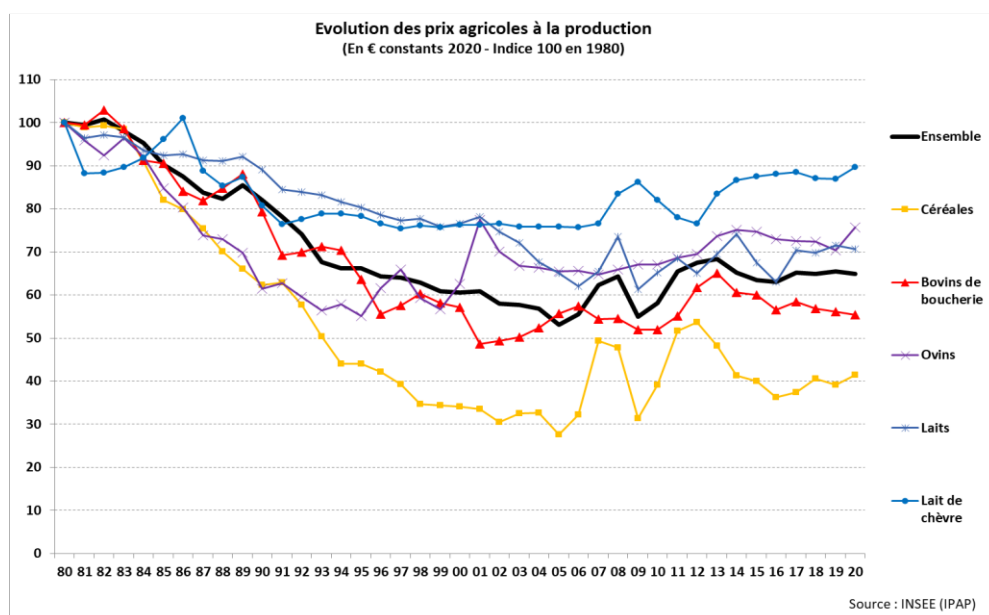
En matière d'alimentation, à quoi sont attentifs les consommateurs ? Le prix reste un facteur primordial pour les consommateurs français



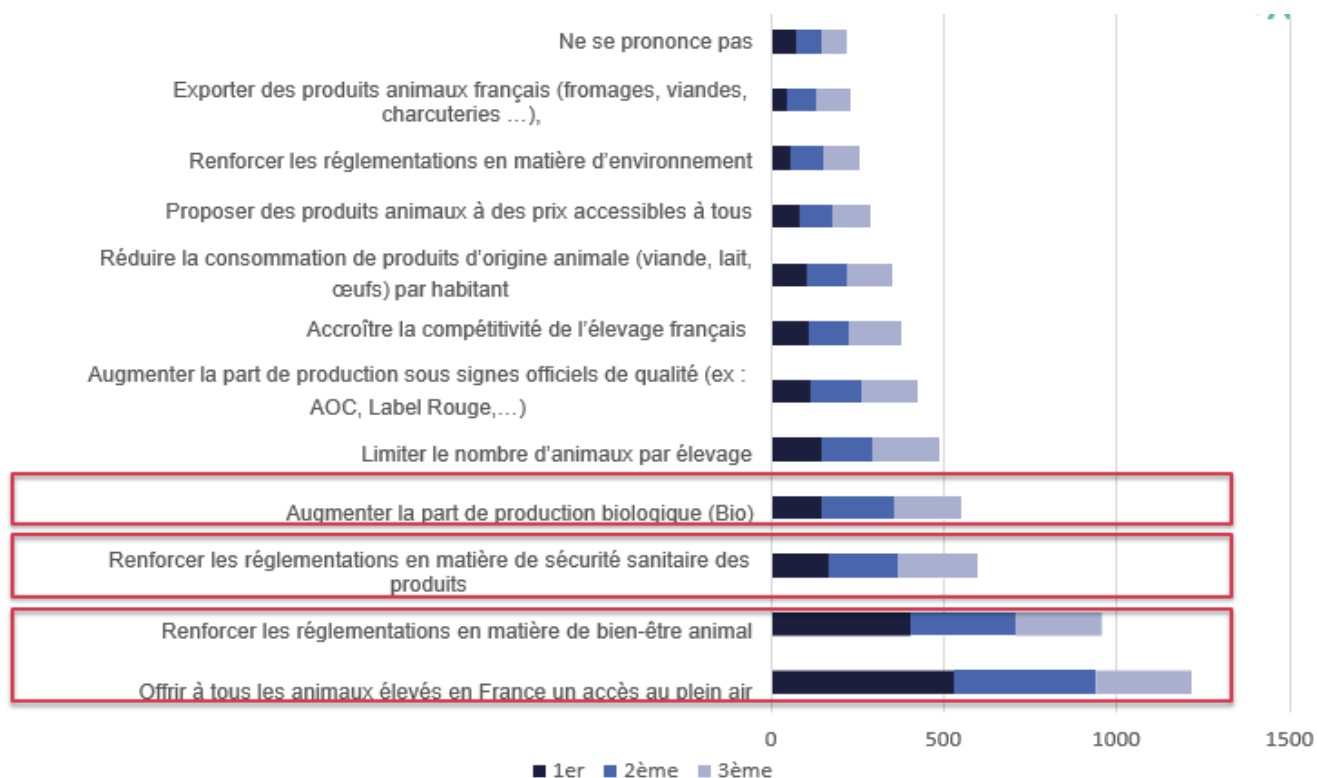
Source : Ipsos Opinion Valley 2018 le regard des français sur l'agriculture

Si différentes attentes sociétales sont évoquées par les consommateurs, il n'en reste pas moins que la question du prix est centrale dans l'acte d'achat. Et il y a parfois (souvent) un grand paradoxe à constater le décalage entre la volonté exprimée et l'acte d'achat réalisé... La qualité a un prix. Peut-être que 50 années de stratégie de promotions et de « bas prix » dans les GMS a faussé la connaissance du juste prix des aliments. La période d'inflation que nous connaissons ne fait qu'amplifier cette réalité. La dégradation récente du marché des produits AB est sans doute un marqueur de cet état de fait. Et les différents SIQO (signes officiels de qualité) restent encore minoritaires dans l'alimentation des français.

Cette réalité budgétaire explique en partie les systèmes d'élevage en place. Contraints par une dégradation quasi continue des prix de vente de leurs matières premières agricoles (cf. figure ci-dessous), les éleveurs ont dû adapter leurs systèmes pour être productifs techniquement et rentables économiquement.



Les pistes d'actions attendues par les citoyens tournent autour de trois idées phares que sont : le plein air, la naturalité et la tradition. Dans le détail, ces pistes sont (Ifop 2016 pour ACCEPT via Idele) :



Sondage Ifop en 2016 pour ACCEPT
2007 réponses, Traitement Idele

On est dans une société qui veut comprendre : les consommateurs posent des questions sur l'évolution de l'élevage et les pratiques d'élevage. On voit progresser les sujets d'environnement et du bien-être animal. Pour la société, le bien-être animal se résume surtout à accès au pâturage et l'absence de douleurs ; nous sommes dans la bientraitance qui va tant de soi pour les consommateurs que pour les éleveurs. L'hygiène et la sécurité des produits alimentaires sont en tête des attentes des consommateurs. Et en France, le goût et le plaisir viennent s'ajouter à cette préoccupation sanitaire. La « naturalité » est également en bonne place dans ces attentes.

Mais depuis quelques années, émergent de nouvelles préoccupations comme les systèmes et modes de production, l'origine des produits, leur composition. Si elles sont davantage portées par les jeunes de 15-35 ans, aujourd'hui toutes les classes d'âge de citoyens s'interrogent. Différentes crises agricoles ont suscité une forme de méfiance. Les « mangeurs » engagés ou consom'acteurs se développent. A nous de les rassurer en leur rappelant la nécessité d'assurer également un revenu digne pour tous les éleveurs. Les consommateurs sont loin d'avoir toujours conscience de la réalité de ces revenus et du travail en élevage, en temps et en astreinte.

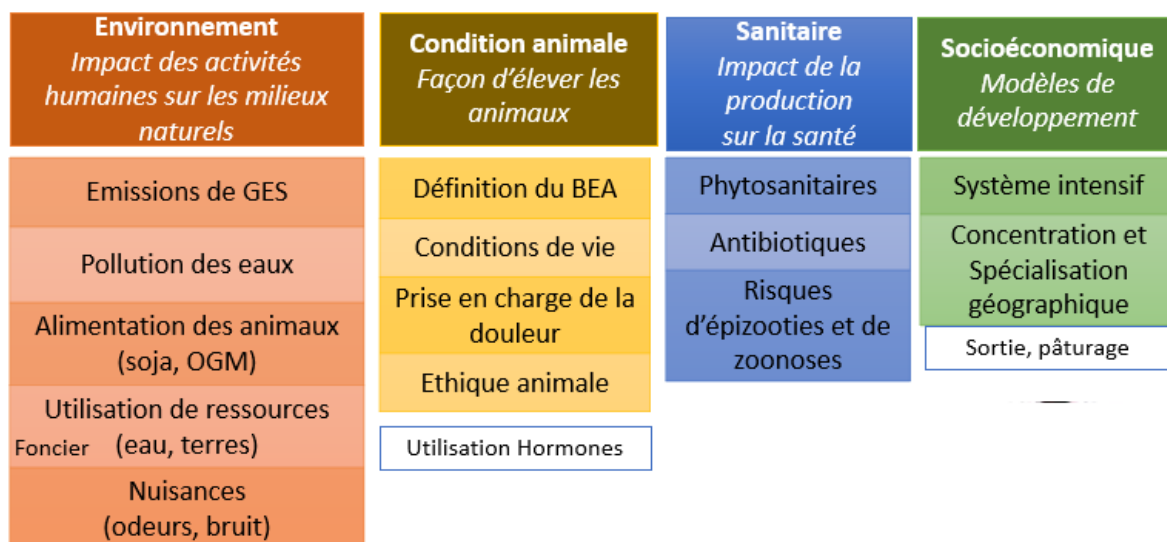
Dans les années 1950, les attentes sociétales étaient accessoires mais la part de l'alimentation dans le budget des ménages était très importante, alors qu'aujourd'hui les tendances se sont totalement inversées, signe que le monde agricole a rempli son contrat social avec la population. Continuons d'y répondre !



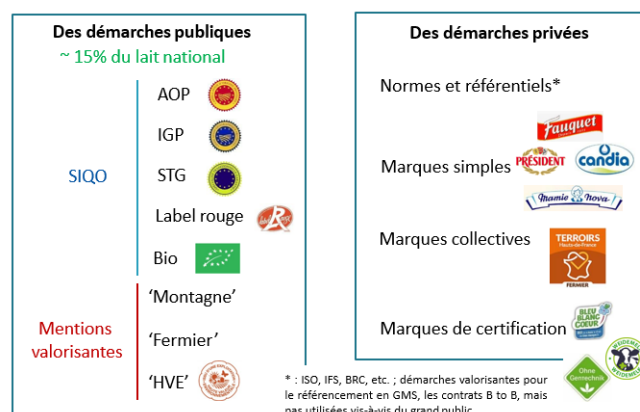
III – Appréhender les controverses : dialoguer, argumenter, se former, communiquer

Du point de vue des éleveurs et des techniciens, il semble que l'éloignement géographique et social est croissant entre le monde agricole et les citoyens. Là où la conformité juridique de la ferme devrait suffire, le mal-être et l'incompréhension peut se poser concernant le décalage que certains perçoivent entre les activités de production et de consommation. D'autant plus que cet *agribashing* agit dans un contexte économique actuel difficile pour les agriculteurs, ce qui peut renforcer les incertitudes, l'anxiété ou le sentiment d'impuissance. Les relations locales entre éleveurs et le reste de la société semblent primordiales.

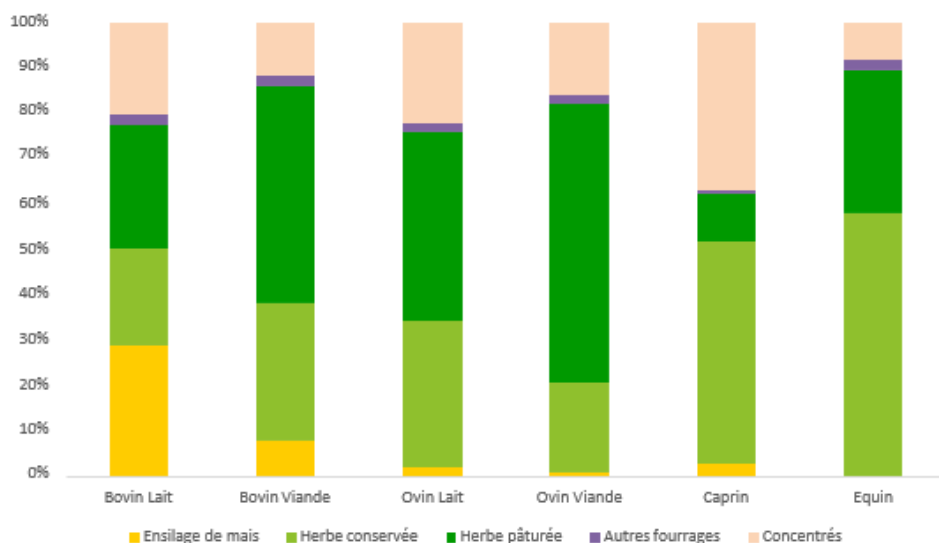
Pour se représenter les controverses qui concernent l'élevage, l'Institut de l'Elevage propose 4 thèmes spécifiques qui sont :



Ces thèmes permettent de structurer le travail des éleveurs et de leurs organisations pour proposer des évolutions et de mieux communiquer vis-à-vis du grand public. D'ores et déjà, une grande partie de ces sujets sont travaillés et ces travaux méritent probablement d'être mieux connus. Des progrès restent toujours possibles. De nombreuses démarches de qualité permettent également de répondre à une partie des consommateurs les plus exigeants (*la figure ci-contre permet de distinguer deux ensembles de démarches de différenciation*). Un champ très vaste de segmentation peut prendre en compte : l'approche territoriale de solidarité vis-à-vis de l'amont, le lait pâturage, l'alimentation non OGM, la transparence des pratiques, le bien-être animal, le lait bas carbone, etc... Dans le registre du thème des problématiques socio-économiques, deux questions interrogent l'élevage caprin : la sortie des chèvres et l'élevage intensif.



Part de l'herbe dans les rations des herbivores en France



Dans les conditions animales, la question de la sortie des chèvres et du pâturage

Concernant le pâturage, si les éleveurs constatent que cette pratique est aujourd'hui au cœur des attentes sociétales, il faut inversement communiquer sur le fait que les chèvres sont l'espèce de ruminants qui valorise le moins le pâturage, et ce pour de multiples raisons : sanitaire, zootechnique, historique, agronomique, géographique, etc....

Dans le thème « conditions animales », apprendre à mieux valoriser le lien éleveur – animal

Selon Jocelyne PORCHER, sociologue à l'INRAE, le fondement du métier d'éleveur est de vivre en compagnie des animaux. Un sondage confirme que pour 76 % des éleveurs (J. PORCHER, PUF 2002), ce lien à l'animal demeure l'essence de leur métier et ce rapport affectif aux animaux est souvent ce qui motive les éleveurs à se lancer dans ce métier.



Selon Sébastien MOURET (PUF 2012), dans un système d'élevage intensif, les éleveurs peuvent subir une souffrance éthique liée à un déni de sensibilité qui peut les amener à renoncer à leur sens moral dans la pratique de leur travail. Les éleveurs passent, en effet, moins de temps auprès des animaux puisque les actions sont réalisées plus rapidement et de manière automatisée. D'après Jocelyne PORCHER, « beaucoup d'éleveurs sont ainsi coincés dans un système d'élevage industriel dénué de sens qu'ils n'ont pas choisi. Il faut inventer un élevage avec les sensibilités d'aujourd'hui, avec des pratiques et techniques qui soient à la fois positives pour les hommes et les animaux. » Des élevages de ruminants, notamment de chèvres, sont-ils concernés par cette problématique rencontrée en élevages hors-sols ? et si oui, à partir d'où, de quand ?

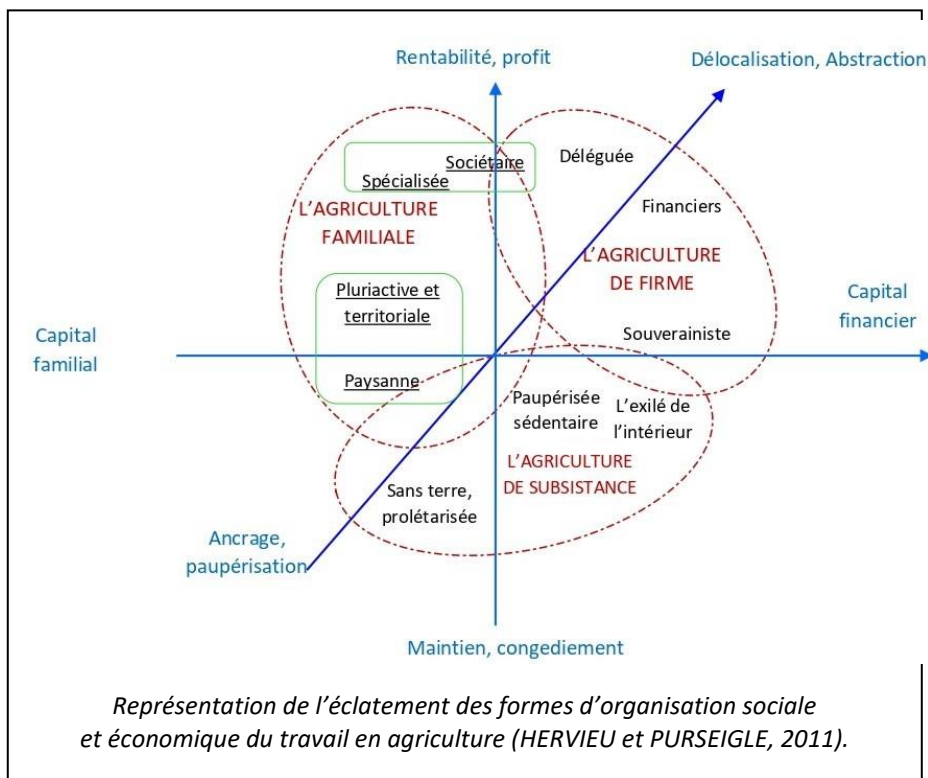
Les systèmes caprins français encore tous inscrits dans « l'agriculture familiale » ?

La typologie socio-économique des systèmes agricoles proposée par les sociologues Bertrand HERVIEU et François PURSEIGLE aide à caractériser les systèmes caprins français et surtout éclairer leur trajectoire (Cf. figure). Ces systèmes sont caractérisés par trois axes qui sont : capitaux engagés, rentabilité financière de la ferme et niveau d'ancrage-délocalisation. Dans cette représentation, l'élevage caprin français se situerait exclusivement, et jusqu'à présent, au sein du type « agriculture familiale ». Son capital familial, et non financier, le distingue de « l'agriculture de firme », et sa rentabilité suffisante le différencie de « l'agriculture de subsistance ».

A l'intérieur du type « agriculture familiale », nous pouvons distinguer

les deux systèmes d'élevage caprin français : d'une part, les élevages de types « paysan » et « pluriactif et territorial », c'est-à-dire intégrés dans des relations horizontales liées aux réseaux dans les territoires, et d'autre part, les élevages des types « spécialisé » et « sociétaire » intégrés dans des relations verticales organisées par la filière.

Cette typologie semble nous indiquer le sens d'une histoire qui se dirigerait vers « l'agriculture de firme ». Si ce dernier type n'est pas encore apparu dans les élevages de chèvre français, il est déjà développé aux Pays-Bas notamment où la taille moyenne des élevages est déjà de 1 000 chèvres ! Est-ce un scénario d'avenir envisageable pour une partie des éleveurs caprins français ? Faut-il ou non s'en préserver ?



Représentation de l'éclatement des formes d'organisation sociale et économique du travail en agriculture (HERVIEU et PURSEIGLE, 2011).

Dans le thème « socioéconomie », l'élevage « intensif / industriel » existe-t-il ?

Qu'est-ce que l'élevage intensif ou industriel ? Comment apporter un éclairage sur ces termes ?

Sur ce thème, il faut commencer par distinguer certains élevages de volailles et de porcs, dits hors-sol, d'élevages de ruminants. Ainsi, si la ferme « des mille vaches » a fortement stigmatisé les attentions médiatiques et militantes, elles sont très peu nombreuses en France.

Wikipédia nous dit de l'élevage intensif : *« qu'il est une forme d'élevage industrialisé qui vise à augmenter fortement le rendement de cette activité, notamment en augmentant la densité d'animaux sur l'exploitation ou en s'affranchissant plus ou moins fortement du milieu environnant (confinement). Cette méthode d'élevage industriel est apparue à la fin de la seconde guerre mondiale. Ce système d'élevage se caractérise par l'utilisation de surfaces réduites, les animaux pouvant être logés dans des bâtiments fermés. Les exploitations d'élevage intensif sont également marquées par une faible surface de culture dédiée à l'alimentation des animaux, entraînant la diminution significative de l'autosuffisance de l'éleveur pour l'alimentation de ses animaux. L'intérêt de ce type d'élevage est qu'il permet de fournir de la viande et d'autres produits (œufs, lait, cuir, laine, fourrure) à des prix de revient contenus, ce qui a permis une accessibilité certaine de ces aliments. En outre, cette production est moins dépendante des aléas climatiques et selon l'OIE (Organisation mondiale de la santé animale) a permis de diminuer de manière importante les risques sanitaires liés aux germes transmissibles par l'alimentation. »*

On peut distinguer un gradient entre la ferme intensive et la ferme « naturelle » à partir de différents critères :

de la ferme à l'industrie.. un gradient et des indicateurs à partager (exemples)

de l'élevage à la production animale

de la main d'œuvre familiale à non familiale (agriculture familiale, agriculture de firme)

d'un métier de paysan à exploitant agricole à agrobusiness man

du capital familial à du capital extérieur à la ferme venu de financiers

d'une motivation d'affect avec les animaux à la motivation principalement monétaire = animal machine

d'un bâtiment ouvert, en bois, se laissant voir, « transparent » au bâtiment fermé (comme l'usine), clos, opaque

d'un élevage à taille humaine (?) à une taille et densité de l'élevage importants (?)

d'un lien de l'élevage au sol avec autonomie alimentaire à du hors sol, avec intrants et peu d'autonomie alimentaire

de races locales et biodiversité végétale à des races et espèces uniquement sélectionnées

de la sortie à l'extérieur (nature), du pâturage ou du pastoralisme à l'élevage en bâtiment, (à distinguer du hors-sol)

de productivités animale et humaine moyennes (?) à excessives (?)

d'une rentabilité économique moyenne à très rentable, compétitive à l'international (?)

de la part du travail manuel à très mécanisé - robotisé

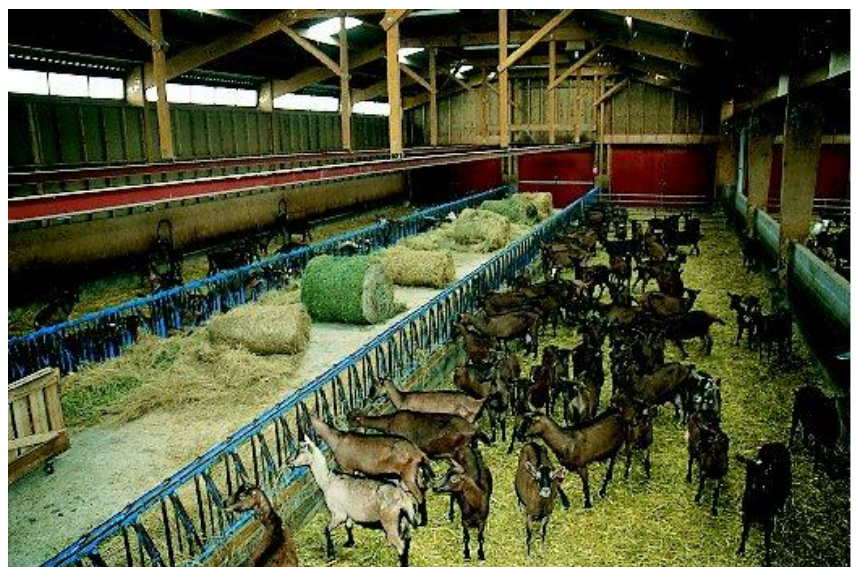
de l'élevage fermier, artisanal, traditionnel au maillon de l'agro-industrie

plus ou moins en lien avec le consommateur et le grand public

investi dans la typicité des produits, de tradition et terroir aux produits industriels standardisés

des filières courtes, directes, locales aux filières longues et l'export

Tout n'est jamais « ni tout blanc, ni tout noir » et tous les cas d'école peuvent exister. Nous voyons bien que les élevages dits hors-sol et les élevages de ruminants sont très différents dans cette prétypologie. Ce débat mérite des échanges pour préciser les attendus de la société et des éleveurs, en particulier pour éviter des dérives qui s'avèreraient inacceptables à terme par la société et préjudiciables à la santé et à la vie des éleveurs. Cette première liste d'indicateurs peut permettre de réfléchir à son projet personnel.





IV – La Route des Fromages de Chèvre de Nouvelle-Aquitaine, un réseau de 50 haltes à l'interface des producteurs et consommateurs : « faire du lien, mettre du liant »

Par Johanna GRAUGNARD, animatrice de la Route des fromages de chèvre de Nouvelle-Aquitaine

Un réseau de près de 50 « Haltes » caprines : éleveurs, producteurs fermiers, artisans et laiteries investis pour faire découvrir le monde des chèvres et de leurs fromages :

<https://routedesfromagesdechèvre.fr/> -

La Route est active sur les réseaux sociaux : Facebook, Insta, Twitter, YouTube.



Aujourd'hui, un grand nombre d'urbains mais aussi de ruraux n'ont plus l'occasion de rentrer dans une ferme et d'en connaître les pratiques. Parallèlement, on observe un intérêt croissant du grand public pour les questions agricoles (environnement, bien-être animal, produits locaux...) et une recherche de lien avec la nature, les animaux, les produits et les métiers authentiques vecteurs d'image de qualité.

L'association de la Route des fromages de chèvre de Nouvelle-Aquitaine regroupe des « Haltes » d'élevages et de fromageries. Elle permet de fédérer et d'organiser des animations autour de l'élevage caprin et la production de fromages de chèvres. L'association permet de faire connaître les pratiques des éleveurs auprès du grand public et de mettre en avant les actions positives de la filière caprine régionale en particulier sur les enjeux de préservation de l'environnement et de renforcement du bien-être animal. Elle constitue le lien et l'interface de référence entre la filière caprine régionale et le grand public. Les femmes et les hommes des « Haltes » de la Route se situent en trait d'union pour échanger avec les consommateurs, tant urbains que ruraux, que ce soit dans les fermes et fromageries, sur les marchés, dans les événements et salons, dans les écoles, ou toute autre structure. A travers leurs actions (animations, accueil de visite, vente directe...), les « Haltes » de la Route sont engagées dans un dialogue continu avec le public, en adéquation avec l'évolution de la société. Ils sont en première ligne pour partager leurs expériences, faire de la pédagogie, écouter les points de vues et répondre aux préoccupations des consommateurs et citoyens. Cela participe à réduire le fossé qui peut se creuser entre les représentations que le public s'en fait et la réalité des élevages dans toute leur diversité.

A travers les échanges quotidiens que les producteurs de la Route entretiennent avec le public, un dialogue direct s'installe pour expliquer les métiers de paysan et de fromager, la fabrication des produits, les bonnes pratiques, la prise en compte des questions environnementales et de bien-être animal à l'échelle de la ferme, avec les limites, les contraintes, les initiatives, les avancées... Créer du lien entre le grand public et le monde de l'élevage, c'est l'enjeu auquel répond la Route des fromages de chèvre de Nouvelle-Aquitaine. Interface indispensable pour mieux comprendre les points de vue de la société sur l'élevage, pour agir en faveur d'un élevage mieux accepté, pour répondre aux questions et aux centres d'intérêts du public. N'hésitez pas à y adhérer, à visiter nos haltes et à faire connaître notre association.



V – La démarche de l'AOP Comté : s'en inspirer pour avancer collectivement

La méthode de travail empruntée par certaines AOP comme le Comté peut être inspirante pour d'autres filières et organisations professionnelles. Il s'agit de se retrouver régulièrement pour discuter des problématiques et pratiques d'élevage acceptables ou recommandables du point de vue des éleveurs eux-mêmes.

A titre d'exemple, nous publions ci-après les dernières avancées du cahier des charges du Comté qui révèlent les questions et objectifs que se posent les éleveurs entre eux (« POUR ») et les réponses qu'ils y apportent. Même hors d'un cahier des charges, cette méthode pourrait être bénéfique pour des éleveurs intéressés d'échanger entre eux sur ces questions et voir quelles évolutions apporter à leurs pratiques et être auto-décisionnaires.



- > **Pour préserver une agriculture familiale et sociétaire en démarche AOP Comté**
 - Production maximale des exploitations limitée à 1,2 million de litres / an.
 - 50 vaches laitières max par chef d'exploitation, 90 pour 2 /UMO, 130 pour 3 UMO, etc.
 - 1 UMO salarié maximum pris en compte dans le calcul.
- > **Pour garder des producteurs engagés et responsables**
 - Un producteur de lait à Comté est une personne physique, agriculteur professionnel, présente sur l'exploitation.
 - Capitaux apportés majoritairement par les exploitants.
 - Agriculteur décisionnaire.
 - Formation initiale « Connaissance de la filière » obligatoire de 3 jours.
- > **Pour valoriser le savoir-faire traditionnel des éleveurs du massif**
 - Animaux du troupeau laitier nés et élevés dans la zone (au moins 95 % de l'effectif global permanent).
 - Productivité maximum du troupeau : 8 500 l / vache (en moyenne troupeau).
- > **Pour produire du fourrage de qualité et en quantité tout en préservant l'environnement**
 - Valorisation prioritaire des effluents produits par les élevages AOP.
 - Effluents des élevages professionnels de la zone AOP : acceptés si les animaux sont nourris sans OGM.
 - Digestats de méthaniseurs acceptés, sous conditions.
 - Boues et composts de boues des stations d'épuration : interdites sur les surfaces des exploitations en AOP (prairies et cultures), sauf celles émises par les ateliers de fromageries exclusivement (2 analyses / an).
 - Fertilisants « bio » homologués et normalisés.
 - Fertilisation calculée à la parcelle, plafonnée.
 - Pas d'épandage avant d'avoir atteint les 200°C. et analyse de chaque effluent au moins une fois tous les 3 ans.
 - Interdiction de la destruction chimique des prairies.
 - Tout traitement phytosanitaire doit être tracé et Lutte raisonnée contre les ravageurs dans un cadre collectif.
 - Déchets triés, collectés dans des circuits de valorisation.
- > **Pour améliorer la biodiversité des prairies**
 - Les prairies permanentes (non travaillées depuis plus de 5 ans) représentent au moins 50 % de la SFP.
 - Au moins 5 espèces prairiales pérennes au semis (au lieu de 3).
 - Surface de « fourrages complémentaires » (1 à 4 espèces) plafonnée à 20 % de la surface fourragère.
 - Les plantes utilisées en cultures dérobées doivent être des espèces pâturables le cas échéant.
Les surfaces en cultures dérobées ne sont pas incluses dans les surfaces de cultures complémentaires.
 - Pas de taille des haies du 1^{er} avril au 1^{er} août.
- > **Pour préserver le pâturage des animaux**
 - Au moins 1,3 ha d'herbe par vache laitière (au lieu de 1).
 - Au moins 50 ares de pâturages disponibles dans un rayon à 1,5 km autour du point de traite.
 - L'affouragement en vert ne peut débuter avant le 1^{er} juin et est limité à 75 jours.
 - Pas d'herbe verte fauchée et de maïs vert sur une même période.
 - Si la betterave ou le maïs vert sont utilisés pour alimenter le troupeau laitier, produits sur l'exploitation.
 - Pâturage des vaches taries obligatoire, au moins jusqu'à 15 jours avant le terme présumé.
- > **Pour garantir une alimentation de qualité aux animaux**
 - Fourrage utilisé par l'exploitation : 80 % minimum « origine zone AOP Comté »
 - dont 70 % minimum vient de l'exploitation (= 70 % d'autonomie fourragère).
 - Ration de base des vaches laitières (en production et taries) : 95 % minimum de fourrage sec vient de la zone.
 - Fourrage stocké au sec dans un bâtiment ou sous tunnel.
 - Interdit : Tout OGM ou produit issu d'OGM.
 - Ensilage, sur toute l'exploitation, y compris pour des bovins viande.
 - Dans les aliments complémentaires : Monopropylène Glycol, sucres, levures vivantes ou mortes, minéraux sources d'azote non protéique, huile de palme, coprah, carthame.
 - Les aliments complémentaires doivent être stockés dans un silo, au sec.
 - Les mesures concernant l'alimentation sont applicables à tous les ruminants de l'exploitation.
- > **Pour garantir un lait de qualité :**
 - **Traite :**
 - Elimination des premiers jets à la main et trayons propres et secs avant le branchement à la main.
 - Tank dans un bâtiment propre, isolé des animaux.
 - Traite en pâture : lait rafraîchi dans un délai maximum d'une heure après la fin de traite.
- > **Garantir la santé et le bien-être des animaux.**

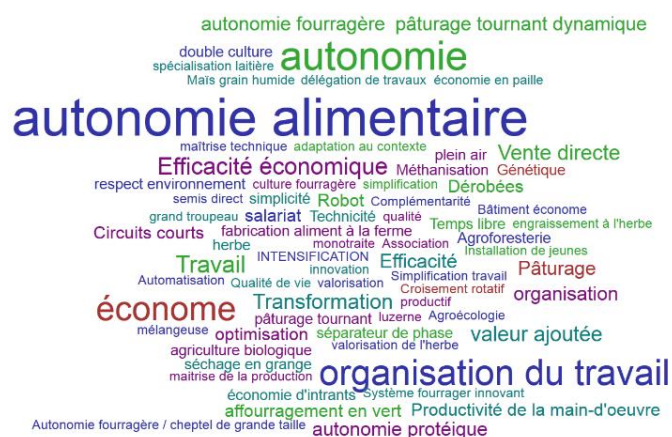


En conclusion

Nous observons des tendances de fond dans la société qu'il s'agit d'appréhender avec justesse en élevage caprin. Les éleveurs bénéficient encore d'une cote de popularité élevée qui reste très largement méritée mais les consommateurs attendent beaucoup d'eux en termes de transparence. Nous avons identifié quatre axes de travail (Institut de l'Elevage) qui sont : **l'environnement, le sanitaire & le BEA, la condition animale et la socio-économie.**

Même si la guerre des prix alimentaires continue, de nouveaux modèles alimentaires s'appuieront sur des attentes environnementales et éthiques toujours plus fortes, en particulier chez les plus jeunes. Des citoyens s'interrogent sur des systèmes dits « intensifs ». Qu'est ce qui demain sera acceptable et accepté ou non ?

Dans le même temps, il faut marteler que les aspirations croissantes des éleveurs en matière de durabilité sociale, de qualité de vie et de revenu sont légitimes et doivent être entendues. La pyramide des âges est défavorable aux installations et les jeunes générations ne veulent pas accepter les conditions de travail parfois très dures de leurs aïeux. Si toutes les démarches de segmentation sont les bienvenues pour répondre à la multitude des attentes, encore faut-il que les consommateurs aient conscience que ce travail a un prix. Il faut travailler sur les deux enjeux en même temps. **La rémunération des éleveurs est centrale pour permettre ce challenge.**



Globalement, des marges de manœuvre sont identifiées sur les systèmes agricoles, les pratiques d'élevage, et les produits. La connaissance et l'image du métier d'éleveur passent par un **dialogue permanent avec la société**. Ce dialogue éleveur et consommateur - citoyen est primordial. Pour penser en termes de controverse, il faut accepter l'idée que tous les acteurs ont un point de vue légitime. A nous, monde professionnel, de réduire l'incertitude des citoyens en apportant des chiffres et des partages d'expérience. A nous de les rassurer pour diminuer les inquiétudes. A nous de toujours mieux et plus communiquer. A nous de montrer des postures d'écoute, de communication, de dialogue et d'explication. Ils ne demandent souvent qu'à être convaincus. Mieux, anticipons les attentes sociales et apportons des réponses aux évolutions des normes sociales. La méthode empruntée par des AOP comme le Comté peut être un exemple de démarche de progrès collectif.

L'élevage est un acteur essentiel des territoires ruraux, contribuant à l'emploi et à la vie rurale, à la valorisation du patrimoine, à l'entretien des paysages, à la préservation de la biodiversité... Sachons le faire savoir ! Pour cela, sachons échanger entre nous, travailler pour avancer sur ces questions. C'est notre responsabilité. Notre avenir en dépend.

Capr'infos - Bulletin d'information des Chevriers Nouvelle-Aquitaine et Vendée – FRCAP

Directeur de publication : Cyril BALLAND, Président

Rédaction : Frantz JÉNOT et Johanna GRAUGNARD

Adresse postale : 12 bis rue Saint Pierre - 79500 MELLE - Site Internet : www.terredeschèvres.fr

Tel : 06 30 32 30 13 / Courriel : frcap@orange.fr.

Nous remercions tous les producteurs des Syndicats Caprins qui constituent la légitimité de la FRCAP

Ce dossier est réalisé grâce au soutien de :

